



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ CHOCKFAST BLACK HARDENER

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit CHOCKFAST BLACK HARDENER

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 3 - H412

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CHOCKFAST BLACK HARDENER

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE, m-XYLYLENEDIAMINE

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE Numéro CAS: 112-24-3	60-100%
Classification Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	
m-XYLYLENEDIAMINE Numéro CAS: 1477-55-0	10-30%
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

CHOCKFAST BLACK HARDENER

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Faire boire beaucoup d'eau.
Contact cutané	Ôter les vêtements contaminés et rincer minutieusement la peau avec de l'eau. Continuer de rincer jusqu'à disparition de la douleur. Consulter un médecin si les malaises persistent. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Peut provoquer une irritation.
Orale	Nocif en cas d'ingestion. Ce produit est très corrosif. De petites quantités peuvent provoquer des lésions sérieuses.
Contact cutané	Ce produit est très corrosif. Provoque des brûlures. Le contact prolongé peut provoquer des lésions graves aux tissus. Nocif par contact avec la peau. Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles.
Contact oculaire	Ce produit est très corrosif. Provoque de graves brûlures. Provoque de graves lésions des yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.
-------------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou du brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Gaz et vapeurs corrosifs.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

CHOCKFAST BLACK HARDENER

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière incombustible. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Éviter le contact avec la peau et les yeux. Une ventilation mécanique ou par aspiration à la source peut être requise. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Stocker à une température ambiante. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures. Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile.

CHOCKFAST BLACK HARDENER

Autre protection de la peau et du corps	Porter une combinaison de protection chimique.
Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Filtre anti - vapeurs organiques. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Dark Grey.
Odeur	Amine.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Autres renseignements	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Agents comburants forts.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées.
Matières incompatibles	Avoid contact with oxidising agents Nitrous acid and other nitrosating agents.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 4 018,0

Toxicité aiguë - par contact cutané

CHOCKFAST BLACK HARDENER

ETA par voie cutanée (mg/kg) 1 596,75

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV) 36 162,01

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 88,4

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 12,05

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Orale Nocif en cas d'ingestion. De petites quantités peuvent provoquer des lésions sérieuses. Ce produit est très corrosif.

Contact cutané Peut causer des brûlures chimiques sévères à la peau. Nocif par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Peut provoquer une irritation de la peau.

Contact oculaire Ce produit est très corrosif. Tout contact avec des produits chimiques concentrés peut provoquer rapidement des lésions oculaires sévères, possiblement la cécité.

Voie d'exposition Inhalation Ingestion Contact par la peau et/ou les yeux

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique. Éviter de relâcher dans l'environnement.

Toxicité Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.

Persistence et dégradation

Persistence et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Not determined.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non déterminés.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

CHOCKFAST BLACK HARDENER

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	2735
Numéro ONU (IMDG)	2735
Numéro ONU (ICAO)	2735
Numéro ONU (DOT)	2735

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ALIPHATIC AMINE)
Désignation officielle de transport (IMDG)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ALIPHATIC AMINE)
Désignation officielle de transport (ICAO)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ALIPHATIC AMINE)
Désignation officielle de transport (DOT)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ALIPHATIC AMINE)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD	8
Étiquette du TMD	8
Classe de l'IMDG	8
Classe/division de l'ICAO	8

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD	II
Groupe d'emballage de l'IMDG	II
Groupe d'emballage de l'ICAO	II
Groupe d'emballage du DOT	II

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

CHOCKFAST BLACK HARDENER

Commentaires concernant la révision	Formulation révisée.
Date de la révision	2018-04-05
Révision	5
Date d'entrée en vigueur	2016-05-03
Mentions de danger intégrales	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 Nocif par inhalation. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.